

Rapport de gestion de

GOODFOOD MARKET CORP.

Périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION	3
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	4
INFORMATION PROSPECTIVE	5
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	6
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	9
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	9
APERÇU DE L'EXERCICE 2023	10
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT	11
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DEUXIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2023 ET 2022	14
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – PÉRIODE CUMULÉE DES EXERCICES 2023 ET 2022	15
SITUATION FINANCIÈRE	16
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	17
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	23
TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS	24
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	24
RISQUE D'ENTREPRISE	25
ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS	25
INSTRUMENTS FINANCIERS	25
PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	26
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	26
UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE	27
INFORMATION SECTORIELLE	27
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE	27
JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS	27
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	28

BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion a pour but d'aider les lecteurs à comprendre l'environnement commercial, les tendances et les changements importants dans les résultats d'exploitation et la situation financière de Goodfood Market Corp. et de ses filiales (la « Société » ou « Goodfood ») pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 mars 2023. Il doit être lu conjointement avec nos états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 et nos états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes y afférentes des périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 mars 2023. Il y a aussi lieu de se reporter au communiqué de presse de Goodfood annonçant ses résultats des périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 mars 2023 qui a été publié le 12 avril 2023. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et la notice annuelle de la Société se trouvent sur SEDAR au www.sedar.com et dans la section « Investisseurs – Information financière » de notre site Web : <https://www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs>. Les communiqués de presse sont disponibles sur SEDAR et dans la section « Investisseurs – Communiqués de presse » de notre site Web.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (International Accounting Standard ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états.

Les états financiers consolidés pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 mars 2023 ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation de la Société, ce qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a conclu une lettre de tolérance avec ses prêteurs en raison du non-respect de certaines clauses restrictives de nature financière. Le 19 décembre 2022, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consortial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars. La Société respecte maintenant ces clauses restrictives de nature financière. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Gestion du capital » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir des renseignements sur la convention de crédit modifiée.

Par ailleurs, la Société a lancé le projet Blue Ocean, qui consiste en une révision de ses activités et de ses opérations afin de réaliser des gains d'efficacité, de dégager à nouveau un BAIIA ajusté¹ positif et de paver la voie à des flux de trésorerie positifs et à une croissance rentable à long terme. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a affiché un BAIIA ajusté positif et un bénéfice net positif, en plus d'améliorer de manière importante ses flux de trésorerie et de renforcer son solde de trésorerie. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation est tributaire des initiatives en cours de réalisation, notamment le projet Blue Ocean, ou, potentiellement, de sa capacité à obtenir du financement supplémentaire pour répondre à ses besoins prévus en trésorerie au titre du fonds de roulement et des dépenses d'investissement exigées. Par conséquent, et dans le contexte des initiatives du projet Blue Ocean et de la situation actuelle à l'égard des besoins financiers de la Société, il existe une incertitude significative relativement à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Dans les présentes, les références à « nous », « notre », « Goodfood » et la « Société » renvoient à Goodfood Market Corp. et à ses filiales entièrement détenues.

Pour déterminer si une information est importante, la direction se demande si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société serait vraisemblablement influencée ou modifiée si cette information était omise ou présentée de façon inexacte, et elle communique les informations importantes en conséquence.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

À moins d'indication contraire, les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour au 12 avril 2023.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Cette section présente un résumé de notre performance financière pour le deuxième trimestre et la période cumulée de l'exercice 2023 par rapport à la période correspondante de 2022. Nous présentons des paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance. Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, selon le cas, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023 ET DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Les ventes nettes ont diminué de 31,3 millions de dollars, ou 43 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 42,0 millions de dollars.
- La marge brute s'est établie à 40,7 %, soit une hausse de 16,7 points de pourcentage, et le bénéfice brut s'est chiffré à 17,1 millions de dollars, en baisse de 0,5 million de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La marge brute et le bénéfice brut comprennent une dépréciation des stocks de 0,6 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge brute ajustée¹, qui exclut une charge de dépréciation des stocks de 0,6 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande, s'est établie à 42,2 %, en hausse de 18,2 points de pourcentage et le bénéfice brut ajusté¹ s'est chiffré à 17,7 millions de dollars, en hausse de 0,2 million de dollars, ou 0,9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 0,1 million de dollars, comparativement à une perte nette de 20,6 millions de dollars. Par suite des initiatives du projet Blue Ocean, le bénéfice net tient compte des profits de réorganisation et autres profits connexes de 2,8 millions de dollars ainsi que d'une charge de dépréciation des stocks de 0,6 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge du BAIIA ajusté¹ s'est chiffrée à 7,2 %, soit une amélioration de 25,7 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 4,4 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 9,3 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹ ont totalisé (2,2) millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 25,1 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le nombre de clients actifs¹ s'est établi à 124 000, comparativement à 246 000 pour le trimestre correspondant de 2022.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DE LA PÉRIODE CUMULÉE DE L'EXERCICE 2023 ET DE LA PÉRIODE CORRESPONDANTE DE 2022

- Les ventes nettes ont diminué de 62,0 millions de dollars, ou 41 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 89,2 millions de dollars.
- La marge brute s'est établie à 38,0 %, soit une progression de 14,0 points de pourcentage, et le bénéfice brut s'est chiffré à 33,9 millions de dollars, en baisse de 2,4 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute et le bénéfice brut comprennent une dépréciation des stocks de 1,2 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge brute ajustée¹, qui exclut une charge de dépréciation des stocks de 1,2 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande, s'est établie à 39,4 %, en hausse de 15,4 points de pourcentage et le bénéfice brut ajusté¹ s'est chiffré à 35,1 millions de dollars, en baisse de 1,1 million de dollars, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 11,6 millions de dollars, par rapport à 42,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Par suite des initiatives du projet Blue Ocean, la perte nette tient compte des profits de réorganisation et autres profits connexes de 1,7 million de dollars ainsi que d'une charge de dépréciation des stocks de 1,2 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge du BAIIA ajusté¹ s'est chiffrée à 0,8 %, soit une amélioration de 19,4 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 10,5 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 22,1 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹ ont totalisé (7,0) millions de dollars, soit une amélioration de 49,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos hypothèses, nos estimations, et nos intentions, y compris, mais sans s'y limiter, les énoncés compris à la rubrique « Perspectives financières » du rapport de gestion. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques auxquelles elle est exposée à un moment donné dans le contexte des tendances passées, de la conjoncture actuelle et d'événements futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins.

Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

et des pertes nettes liés aux activités d'exploitation, le risque lié à la poursuite de son exploitation, l'industrie alimentaire, y compris l'inflation actuelle dans le secteur, les incidences de la pandémie de la COVID-19 et l'apparition de variants de la COVID-19, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les perturbations dans le transport, l'entreposage et la livraison de denrées périssables, la responsabilité associée aux produits, les activités syndicales, les tendances en matière de regroupement, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, la dépendance à l'égard de la direction, l'incapacité d'attirer et de fidéliser des employés clés pouvant entraver la capacité de la Société à exercer efficacement ses activités et à atteindre ses objectifs financiers, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, l'incapacité de réagir efficacement à l'évolution des tendances de consommation, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, l'incapacité de l'infrastructure de TI de la Société à soutenir les exigences des activités de la Société, les interruptions ou les failles en matière de sécurité en ligne et les attaques par déni de service, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, les besoins futurs en capitaux, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, le nombre restreint de produits, les conflits d'intérêts, les litiges, les sinistres catastrophiques, les risques associés aux paiements des clients et des tierces parties, le fait que la Société soit accusée de violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui, ainsi que les changements climatiques et les risques liés à l'environnement. Cette liste de risques susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société n'est pas exhaustive. D'autres risques que la Société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge pas importants pourraient aussi faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients.

De plus, les ventes nettes et les résultats d'exploitation pourraient être affectés par l'évolution de la conjoncture économique globale au Canada et par des pressions inflationnistes persistantes, ainsi que par les conséquences que pourraient avoir ces facteurs sur les dépenses discrétionnaires des consommateurs. La crainte d'une récession imminente, les hausses de taux d'intérêt, l'incertitude à l'égard de la pandémie de COVID-19, les perturbations constantes dans la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des coûts des intrants devraient avoir une incidence importante continue sur notre situation économique, ce qui pourrait peser de manière significative sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés pour les périodes indiquées.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a ajouté aux paramètres les flux de trésorerie disponibles afin d'évaluer la solidité financière et la situation de trésorerie ainsi que de déterminer la trésorerie disponible pour investir dans des occasions de croissance, financer ses activités courantes et rembourser la dette. Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont aussi été ajoutés à titre de paramètre pour évaluer la performance financière et la performance à l'égard de la situation de trésorerie sans les variations qui pourraient fausser les tendances de notre performance à l'égard de la situation de trésorerie principalement liées aux activités de réorganisation.

Paramètres	Définitions
Clients actifs	Un client actif est un client qui a passé une commande au cours des trois derniers mois. Pour plus de certitude, les clients actifs ne sont comptabilisés qu'une seule fois, même s'ils peuvent avoir commandé différents produits et passé plusieurs commandes au cours d'un trimestre. Bien que le paramètre des clients actifs ne constitue ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, il ne figure pas dans nos états financiers consolidés et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste des états financiers consolidés de la Société, nous estimons que le paramètre des clients actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les ventes nettes futures potentielles qui seront générées. La Société présente le nombre de clients actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.
Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée	<p>Le bénéfice brut ajusté se définit comme la marge brute excluant l'incidence de l'abandon des produits liés à Goodfood Sur Demande dans le cadre des initiatives du projet Blue Ocean de la Société. La marge brute ajustée correspond au pourcentage du bénéfice brut ajusté par rapport aux ventes nettes. La Société utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour évaluer sa performance d'une période à l'autre, exclusion faite de la variation attribuable aux éléments décrits ci-dessus. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour apprécier le degré d'efficacité de la Société à l'égard de l'utilisation de ses ressources pour servir ses clients de même que pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des initiatives stratégiques comme les éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes, de l'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite de la charge liée aux paiements fondés sur des actions, de l'incidence de la dépréciation des stocks au titre de l'abandon des produits liés au service Goodfood Sur Demande, de la dépréciation des actifs non financiers et des coûts de réorganisation et autres coûts connexes aux termes du projet Blue Ocean. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le pourcentage du BAIIA ajusté sur les ventes nettes. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles pour évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Nous estimons également que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités

	<p>courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
<p>Flux de trésorerie disponibles</p> <p>et</p> <p>flux de trésorerie disponibles ajustés</p>	<p>Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des sorties ou entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation diminuées des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles. Cette mesure nous permet d'évaluer la solidité financière et la situation de trésorerie ainsi que la quantité de trésorerie générée et disponible pour investir dans des occasions de croissance, financer ses activités courantes et rembourser sa dette. Elle permet également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Les flux de trésorerie disponibles ajustés s'entendent des flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des paiements en trésorerie effectués au titre des coûts liés aux activités de réorganisation. La Société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure utile pour faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente puisqu'elle fait abstraction de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrit ci-après. Nous estimons également que ce paramètre constitue une mesure utile de la performance financière et de la performance à l'égard de la situation de trésorerie pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
<p>Total de la (dette) trésorerie nette</p> <p>Total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital</p>	<p>Le total de la (dette) trésorerie nette est une mesure non conforme aux IFRS qui mesure le total de la trésorerie de la Société après la déduction du total de sa dette. Le total de la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total de la dette comprend la partie courante et la partie non courante de la dette ainsi que la composante passif des débentures convertibles. Nous estimons que le total de la (dette) trésorerie nette est une mesure utile pour évaluer la situation financière globale de la Société et sa capacité de rembourser sa dette.</p> <p>Le total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital. Le total de la structure du capital est évalué comme le total de la dette majoré des capitaux propres. Nous estimons que ce ratio financier non conforme aux IFRS est un paramètre utile pour évaluer le levier financier de la Société.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et de la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.</p>

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

QUI NOUS SOMMES ET NOTRE VISION

Goodfood (TSX : FOOD) est une marque canadienne de premier plan issue du monde numérique et qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. L'équipe de Goodfood travaille au développement de la marque de produits alimentaires millénaire la plus appréciée au Canada avec pour mission de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Les clients de Goodfood ont accès à des produits uniques frais et délicieux ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son équipe culinaire de classe mondiale ainsi qu'à ses infrastructures et technologies sans intermédiaire. Goodfood a à cœur de créer un lien entre ses fermes et fournisseurs partenaires et les cuisines de ses clients tout en éliminant le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail onéreux.

NOS ACTIVITÉS

La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec) avec des installations supplémentaires situées en Ontario et en Alberta.

Dans le cadre du projet Blue Ocean, nous avons rationalisé nos activités dans l'Ouest en regroupant notre installation de production de la Colombie-Britannique avec celle de Calgary. Nos installations de Montréal et de Calgary serviront ensemble tout le Canada. Par ailleurs, nous avons achevé un examen stratégique de notre modèle de livraison Goodfood Sur Demande, y compris tous les micro-centres de distribution et nous avons mis fin à notre offre sur demande en 30 minutes. Notre stratégie pour l'avenir est axée sur la consolidation de la marque Goodfood au moyen de nos plans de repas hebdomadaires et de nos produits complémentaires à l'échelle nationale, en offrant une sélection de près de 300 produits de marque Goodfood, ainsi que sur l'accroissement de la flexibilité et de l'accès à nos produits au fil du temps.

Le tableau qui suit présente un résumé de nos installations d'exploitation au 11 avril 2023 :

	Nombre d'installations total	Bureaux administratifs	Centres de distribution et de fabrication	Installations de traitement des commandes
Grand Montréal (Québec)	1	X	X	X
Grand Toronto (Ontario)	1			X
Calgary (Alberta)	1		X	X

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La mission de Goodfood est de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Notre marque agroalimentaire jouissant d'une excellente réputation auprès des Canadiens d'un océan à l'autre, nous concentrons nos efforts sur le développement de la marque Goodfood au moyen de nos solutions de repas, notamment des prêts-à-cuisiner, des plats préparés et une gamme alléchante de produits complémentaires Goodfood à découvrir, afin de mettre au point une expérience culinaire unique pour les clients.

Les ventes de prêts-à-cuisiner ont atteint environ 1 milliard de dollars au Canada au sein du secteur canadien de l'épicerie, lequel est évalué à plus de 144 milliards de dollars; environ 8,4 % des ménages sont abonnés à un service de prêts-à-cuisiner (se reporter à la notice annuelle pour obtenir des renseignements supplémentaires). Nous croyons que la volonté des consommateurs de simplifier la préparation hebdomadaire des repas, de même que leur désir de vivre à la maison des expériences culinaires nourrissantes qui suscitent de la joie et de l'enthousiasme tout en réduisant le gaspillage alimentaire constituent une occasion de croissance dans le secteur de la livraison d'aliments en ligne. Selon un taux de pénétration des ménages futur de 20 % au Canada, le marché des plans de repas hebdomadaires, qui comprend les prêts-à-cuisiner, les plats préparés et les produits complémentaires, pourrait se chiffrer à

environ 3 milliards de dollars au cours des prochaines années et Goodfood est en bonne position pour conquérir une part importante de ce marché.

Afin de conquérir une part importante du marché des solutions de repas, Goodfood a mis sur pied des initiatives attrayantes qui visent à attirer un plus large éventail de clients, ce qui permettra de générer davantage de commandes et de grossir la taille des paniers. Pour attirer de nouveaux clients et accroître leur fidélisation, nous investissons dans notre offre numérique – notre application mobile et notre plateforme web – afin d'améliorer le taux de conversion et la fidélisation. En plus de notre plateforme pour la clientèle actualisée, nous visons également à ce que nos idées novatrices en matière de produits jouent un rôle de premier plan dans notre croissance. Nous collaborons avec quelques-uns des plus grands restaurants et les meilleurs chefs au Canada afin de créer des recettes uniques, disponibles uniquement aux clients de Goodfood. Pour accroître le taux de pénétration des ménages, nous repensons notre offre de produits et nos canaux de distribution, que ce soit par l'ajout potentiel d'une plus grande variété de produits prêts-à-manger, par la proposition de rabais et par l'établissement de partenariats de distribution. Nos efforts portent maintenant sur la croissance de nos activités de manière rentable. Pour y arriver, nos équipes mettent à exécution celles dont le rendement est le plus élevé.

Pour optimiser la portée de nos initiatives attrayantes, nous investissons dans des stratégies de marketing rationnelles, fondées sur les données et très ciblées afin de conquérir de nouveaux clients grâce à des paramètres de rentabilité solides, d'accroître la fréquence des commandes et de grossir la taille des paniers au moyen de ventes croisées efficaces. Maintenant que nous avons atteint nos objectifs d'afficher de nouveau un BAIIA ajusté¹ positif et des flux de trésorerie améliorés, l'amélioration de ces deux paramètres pour les prochains trimestres et exercices sera vraisemblablement fonction de la progression du chiffre d'affaires. C'est d'ailleurs pourquoi nous mettons l'accent sur les initiatives visant la plateforme, les produits et le marketing.

Malgré les récentes difficultés (se reporter à la rubrique « Base de présentation » du rapport de gestion, y compris l'incertitude significative entourant notre capacité de poursuivre notre exploitation), notre exécution stratégique visant à générer de la rentabilité et des flux de trésorerie continue à donner des résultats, comme en témoigne l'amélioration constante du BAIIA ajusté¹, lequel est maintenant positif. Une croissance rentable, de concert avec nos efforts incessants pour cultiver nos relations avec la clientèle, demeure notre priorité absolue. L'équipe de Goodfood est entièrement tournée vers le développement et la croissance de la marque millénaire la plus appréciée au Canada.

APERÇU DE L'EXERCICE 2023

Placement privé de 12,675 millions de dollars

En février 2023, la Société a annoncé la clôture d'un placement de débentures subordonnées non garanties convertibles à 12,5 % d'un capital global de 12,675 millions de dollars échéant le 6 février 2028, au prix de 1 000 \$ la débenture, au moyen d'un placement privé sans l'entremise de courtier. L'investissement total comprend un montant de 10 millions de dollars provenant d'Investissement Québec et un montant de 2,675 millions de dollars provenant de la direction, de membres du conseil d'administration et d'actionnaires existants. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Débentures convertibles » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion.

Nouvelle facilité de crédit

En décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu une entente de crédit modifiée et mise à jour avec son syndicat existant fournissant un financement bancaire totalisant 9,5 millions de dollars, comprenant un emprunt à terme de 5 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 2 millions de dollars. Les facilités viennent à échéance en novembre 2023. Les facilités comportent des modalités financières mises à jour, y compris des clauses restrictives liées à la trésorerie et au financement. Par conséquent, Goodfood n'est plus en situation de manquement aux clauses restrictives. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT

Nous présentons certains paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » qui se trouve au début du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance.

CLIENTS ACTIFS

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	4 mars 2023	5 mars 2022	4 mars 2023	5 mars 2022
Nombre de clients actifs à l'ouverture de la période	148 000	254 000	157 000	249 000
Variation nette du nombre de clients actifs	(24 000)	(8 000)	(33 000)	(3 000)
Nombre de clients actifs à la clôture de la période	124 000	246 000	124 000	246 000

BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE

Le rapprochement du bénéfice brut et du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est le suivant.
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	4 mars 2023	5 mars 2022	4 mars 2023	5 mars 2022
Bénéfice brut	17 114 \$	17 595 \$	33 873 \$	36 243 \$
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	631	–	1 274	–
Bénéfice brut ajusté	17 745 \$	17 595 \$	35 147 \$	36 243 \$
Ventes nettes	42 043 \$	73 377 \$	89 191 \$	151 198 \$
Marge brute	40,7 %	24,0 %	38,0 %	24,0 %
Marge brute ajustée (en pourcentage)	42,2 %	24,0 %	39,4 %	24,0 %

Pour la période de 13 semaines close le 4 mars 2023, le bénéfice brut ajusté a augmenté de 0,2 million de dollars du fait surtout d'une diminution des coûts des marchandises vendues. L'augmentation de 18,2 % de la marge brute ajustée s'explique surtout par l'amélioration des coûts afférents aux aliments, à la production et à l'emballage en pourcentage des coûts des ventes nettes du fait de gains d'efficacité dans le cadre du projet Blue Ocean ainsi que de la diminution des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes. La diminution des crédits et des incitatifs découle en partie de l'attention portée par la Société sur la prospection et la fidélisation de clients pour lesquels les efforts en matière d'incitatifs sont moindres. La marge brute ajustée améliorée a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes.

Pour la période de 26 semaines close le 4 mars 2023, le bénéfice brut ajusté a diminué de 1,1 million de dollars en raison principalement du recul des ventes nettes, contrebalancé en partie par la baisse des coûts des marchandises vendues, notamment des coûts afférents aux aliments, à la production et à l'emballage. La hausse de 15,4 % de la marge brute ajustée est attribuable à la baisse des coûts afférents aux aliments, à la production et à l'emballage en pourcentage du coût des ventes nettes du fait de gains d'efficacité liés au projet Blue Ocean, ainsi qu'à la diminution des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes. La diminution des crédits et des incitatifs découle en partie de l'attention portée par la Société sur la prospection et la fidélisation de clients pour lesquels les efforts en matière d'incitatifs sont moindres.

BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté est le suivant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	4 mars 2023	5 mars 2022	4 mars 2023	5 mars 2022
Bénéfice net (perte nette)	98 \$	(20 640) \$	(11 610) \$	(42 250) \$
Charges financières nettes	1 470	1 056	3 040	1 960
Amortissements	2 856	4 282	6 625	7 222
Recouvrement d'impôt différé	(72)	(1 559)	(61)	(1 532)
BAIIA	4 352 \$	(16 861) \$	(2 006) \$	(34 600) \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	794	1 984	3 087	3 337
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	631	–	1 274	–
(Profits) coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes	(2 769)	1 293	(1 650)	3 105
BAIIA ajusté	3 008 \$	(13 584) \$	705 \$	(28 158) \$
Ventes nettes	42 043 \$	73 377 \$	89 191 \$	151 198 \$
Marge du BAIIA ajusté (en pourcentage)	7,2 %	(18,5) %	0,8 %	(18,6) %

Pour la période de 13 semaines close le 4 mars 2023, la marge du BAIIA ajusté s'est améliorée de 25,7 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une progression robuste de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives, ce qui est attribuable à une réduction de la masse salariale et à d'autres initiatives du projet Blue Ocean. L'amélioration de la marge du BAIIA ajusté a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes.

Pour la période de 26 semaines close le 4 mars 2023, la marge du BAIIA ajusté s'est améliorée de 19,4 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une progression robuste de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives, ce qui est attribuable avant tout à une réduction de la masse salariale et à d'autres initiatives du projet Blue Ocean. L'amélioration de la marge du BAIIA ajusté a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AJUSTÉS

Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation nets, des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	4 mars 2023	5 mars 2022	4 mars 2023	5 mars 2022
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(4 417) \$	(13 692) \$	(10 492) \$	(32 614) \$
Entrées d'immobilisations corporelles	(3)	(13 924)	(689)	(24 734)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(494)	(1 015)	(620)	(2 019)
Flux de trésorerie disponibles	(4 914) \$	(28 631) \$	(11 801) \$	(59 367) \$
Paiements au titre de l'abandon de produits liés à l'offre sur demande	127	–	127	–
Paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes	2 576	1 293	4 694	2 979
Flux de trésorerie disponibles ajustés	(2 211) \$	(27 338) \$	(6 980) \$	(56 388) \$

Pour la période de 13 semaines close le 4 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont améliorés de 24,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout du bénéfice net généré en 2023 comparativement à une perte nette au cours de la période correspondante de 2022, et de la diminution des entrées d'immobilisations corporelles puisque la mise en service des nouvelles installations a pris fin au cours de l'exercice 2022. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation comprennent un montant de 2,7 millions de dollars au titre des coûts de réorganisation et autres coûts connexes comme les charges liées aux fermetures d'installations et les coûts de réduction de la masse salariale ainsi que des coûts au titre de l'abandon de produits d'épicerie sur demande.

Pour la période de 26 semaines close le 4 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont améliorés de 46,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une baisse de la perte nette, de la diminution des entrées d'immobilisations corporelles puisque la mise en service des nouvelles installations a pris fin au cours de l'exercice 2022 et du produit sur la sortie d'actifs non financiers reçu essentiellement au cours du premier trimestre de 2023. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation comprennent un montant de 4,8 millions de dollars au titre des coûts de réorganisation et autres coûts connexes comme les charges liées aux fermetures d'installations et les coûts de réduction de la masse salariale ainsi que des coûts au titre de l'abandon de produits d'épicerie sur demande.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DEUXIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2023 ET 2022

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 13 semaines closes les	4 mars 2023	5 mars 2022	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	42 043 \$	73 377 \$	(31 334)\$	(43) %
Coût des marchandises vendues	24 929	55 782	(30 853)	(55) %
Bénéfice brut	17 114 \$	17 595 \$	(481)\$	(3) %
Marge brute	40,7 %	24,0 %	s. o.	16,7 pp
Frais de vente, charges générales et administratives	15 531	33 163	(17 632)	(53) %
Amortissements	2 856	4 282	(1 426)	(33) %
(Profits) coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes	(2 769)	1 293	(4 062)	(314) %
Charges financières nettes	1 470	1 056	414	39 %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	26 \$	(22 199)\$	22 225 \$	(100) %
Recouvrement d'impôt différé	(72)	(1 559)	1 487	(95) %
Bénéfice net (perte nette), représentant le résultat global	98 \$	(20 640)\$	20 738 \$	(100) %
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	– \$	(0,28)\$	0,28 \$	(100) %

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023 ET LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Le recul des ventes nettes s'explique surtout par l'attention que porte la Société sur la prospection de clients et leur fidélisation, ce qui favorise une marge brute plus élevée, en raison notamment des besoins moindres en matière de crédits et d'incitatifs, par la modification du comportement des consommateurs ainsi que par la décision prise par la Société de mettre fin à l'offre sur demande. La diminution des ventes nettes a été contrebalancée en partie par une augmentation de la valeur moyenne des commandes.
- La contraction du bénéfice brut résulte essentiellement de la diminution des ventes nettes, atténuée en partie par une amélioration des coûts afférents aux aliments, à la production et à l'emballage en pourcentage des ventes nettes du fait de gains d'efficacité et de la diminution des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse de la masse salariale et des dépenses de marketing du fait surtout des initiatives de la Société dans le cadre du projet Blue Ocean. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont diminué, passant de 45,2 % à 36,9 %.
- La baisse des amortissements s'explique avant tout par la diminution des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux initiatives du projet Blue Ocean.
- Les profits de réorganisation et autres profits connexes engagés au deuxième trimestre de l'exercice 2023 comprennent un profit sur la résiliation de contrats de location contrebalancé en partie par des coûts de réduction de la masse salariale.
- L'augmentation des charges financières nettes est principalement attribuable aux débetures convertibles de 30 millions de dollars de la Société émise en février 2022, contrebalancée en partie par la baisse des intérêts sur la dette et des obligations locatives attribuable à la réduction du solde de la dette et à la diminution des obligations locatives dans la foulée des initiatives de Blue Ocean.

- Le bénéfice net s'est établi à 0,1 million de dollars au cours du deuxième trimestre de 2023 par rapport à une perte nette de 20,6 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amélioration est attribuable essentiellement à une diminution de la masse salariale comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et dans les frais de vente et charges générales et administratives de même qu'au recul des coûts des aliments et à la baisse des dépenses de marketing, facteurs contrebalancés en partie par une marge brute moindre du fait surtout du repli des ventes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – PÉRIODE CUMULÉE DES EXERCICES 2023 ET 2022

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 26 semaines closes les	4 mars 2023	5 mars 2022	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	89 191 \$	151 198 \$	(62 007) \$	(41) %
Coût des marchandises vendues	55 318	114 955	(59 637)	(52) %
Bénéfice brut	33 873 \$	36 243 \$	(2 370) \$	(7) %
Marge brute	38,0 %	24,0 %	s. o.	14,0 pp
Frais de vente, charges générales et administratives	37 529	67 738	(30 209)	(45) %
Amortissements	6 625	7 222	(597)	(8) %
(Profits) coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes	(1 650)	3 105	(4 755)	(153) %
Charges financières nettes	3 040	1 960	1 080	55 %
Perte avant impôt sur le résultat	(11 671) \$	(43 782) \$	32 111 \$	73 %
Recouvrement d'impôt différé	(61)	(1 532)	1 471	96 %
Perte nette, représentant le résultat global	(11 610) \$	(42 250) \$	30 640 \$	73 %
Perte de base et diluée par action	(0,15) \$	(0,56) \$	0,41 \$	73 %

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE LA PÉRIODE CUMULÉE DE 2023 ET LA PÉRIODE CUMULÉE DE 2022

- Le recul des ventes nettes s'explique surtout par l'attention que porte la Société sur la prospection de clients et leur fidélisation, ce qui favorise une marge brute plus élevée, en raison notamment des besoins moindres en matière de crédits et d'incitatifs, par la modification du comportement des consommateurs ainsi que par la décision prise par la Société de mettre fin à l'offre sur demande. La diminution des ventes nettes a été contrebalancée en partie par une augmentation de la valeur moyenne des commandes.
- La contraction du bénéfice brut résulte essentiellement de la diminution des ventes nettes, atténuée en partie par une baisse des coûts des aliments et des coûts de production en pourcentage du coût des ventes nettes du fait de gains d'efficacité et de la diminution des crédits et des incitatifs en pourcentage des ventes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse de la masse salariale et des dépenses de marketing du fait surtout des initiatives de la Société dans le cadre du projet Blue Ocean. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont diminué, passant de 44,8 % à 42,1 %.
- La baisse des amortissements s'explique avant tout par la diminution des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux initiatives du projet Blue Ocean.

- Les profits de réorganisation et autres profits connexes engagés sont composés essentiellement d'un profit sur la résiliation de contrats de location contrebalancé en partie par la sortie d'actifs non financiers et des coûts de réduction de la masse salariale.
- L'augmentation des charges financières nettes est principalement attribuable aux débetures convertibles de 30 millions de dollars émises en février 2022.
- La baisse de la perte nette s'explique essentiellement par une diminution de la masse salariale comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et dans les frais de vente et charges générales et administratives, de la baisse des coûts des aliments et des dépenses de marketing moindres, facteurs contrebalancés en partie par une marge brute moindre du fait surtout du repli des ventes.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse des principales variations de l'état consolidé de la situation financière de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	4 mars 2023	3 septembre 2022	Variation	Composantes principales
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 116 \$	36 885 \$	(8 769) \$	Principalement en raison du remboursement de la dette à long terme, de la perte nette et des paiements aux fournisseurs, facteurs atténués en partie par l'émission d'un placement privé et du produit de la sortie d'actifs non financiers
Stocks	3 938	6 884	(2 946)	Du fait des ventes nettes moindres, de l'abandon de produits liés au service sur demande et de l'amélioration du processus de gestion des stocks
Actifs détenus en vue de la vente	115	3 654	(3 539)	Principalement en raison de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du projet Blue Ocean
Immobilisations corporelles	13 108	18 408	(5 300)	Principalement en raison de la sortie et de la réduction de valeur d'immobilisations corporelles dans le cadre du projet Blue Ocean et de l'amortissement
Actifs au titre de droits d'utilisation	23 756	55 419	(31 663)	Attribuable surtout à la décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation pour les contrats de location résiliés dans le cadre du projet Blue Ocean
Créditeurs et charges à payer	17 519	27 104	(9 585)	Attribuable principalement à la diminution de la base de ventes et à la baisse des charges à payer au titre des salaires et avantages

Aux	4 mars 2023	3 septembre 2022	Variation	Composantes principales
Dette	5 208	11 743	(6 535)	Principalement en raison du remboursement de la dette au moment de la conclusion d'une entente visant la modification de la convention de crédit
Obligations découlant de contrats de location, y compris la partie courante	27 708	69 209	(41 501)	Principalement en raison de la décomptabilisation des obligations locatives découlant des contrats de location résiliés dans le cadre du projet Blue Ocean
Déventures convertibles, composante passif	40 068	27 469	12 599	Principalement en raison du placement privé visant l'émission de déventures convertibles

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Cette section présente la structure du capital, les sources de liquidité et différents instruments financiers de la Société, y compris ses instruments d'emprunt.

STRUCTURE DU CAPITAL

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

Aux	4 mars 2023	3 septembre 2022
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	5 208	11 743
Déventures convertibles, composante passif	40 068	27 469
Total de la dette	45 276 \$	39 212 \$
Capitaux propres négatifs	(19 368)	(11 178)
Total de la structure du capital	25 908 \$	28 034 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 116 \$	36 885 \$
Total de la dette nette ¹⁾	17 160 \$	2 327 \$
Total de la dette nette par rapport au total de la structure du capital ¹⁾	66,2 %	8,3 %

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le total de la dette nette de Goodfood a augmenté de 14,8 millions de dollars et le total de la dette nette par rapport au total de la structure du capital s'est accru de 57,9 points de pourcentage en raison principalement de l'émission de déventures de 2023, et de la perte nette et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période de 26 semaines close le 4 mars 2023.

GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion de sa structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance, et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés de titres de capitaux propres, de déventures convertibles et sur des instruments d'emprunt à court terme ou à long terme.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a conclu une lettre de tolérance avec ses prêteurs en raison du non-respect de certaines clauses restrictives de nature financière. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consortial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 5,0 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un financement à court terme supplémentaire de 2,0 millions de dollars. Les facilités viennent à échéance en novembre 2023. Les facilités comportent des conditions financières mises à jour, notamment un solde de trésorerie minimal et du financement lié à des clauses restrictives. La Société respecte ces clauses restrictives de nature financière.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités selon le principe de la continuité d'exploitation est tributaire des initiatives en cours de réalisation des initiatives de la direction, y compris le projet Blue Ocean, ou, potentiellement, de sa capacité à obtenir du financement pour répondre à ses besoins prévus en trésorerie au titre du fonds de roulement et des dépenses d'investissement exigés. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés ni qu'elle générera les flux de trésorerie nécessaires ou obtiendra du financement supplémentaire ou quelles seront les modalités de ce financement. Par conséquent, il existe une incertitude significative à l'égard de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Ce risque a été atténué considérablement au cours du présent trimestre grâce à des réalisations financières et opérationnelles qui ont mené à la rentabilité et amélioré les flux de trésorerie.

Les initiatives réalisées ou en cours de réalisation visant à réduire notre risque de liquidité sont les suivantes :

- Nous avons réuni 12,7 millions de dollars au moyen de l'émission de débentures convertibles au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023.
- Nous avons réduit notre empreinte, ce qui a exigé la résiliation de contrats de location et la consolidation de la production dans deux installations de Montréal et de Calgary.
- Nous avons aligné notre main-d'oeuvre à la taille de la Société, ce qui a mené à une réduction importante de l'effectif.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, nous avons dégagé notre marge brute la plus élevée, qui a augmenté de 18 points de pourcentage pour s'établir à 42 %, par rapport à 24,0 % au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Nous avons affiché un bénéfice net positif au cours de la période de 13 semaines close le 4 mars 2023, et nous prévoyons dégager un BAIIA ajusté positif au cours des prochains trimestres.
- Nous poursuivons nos efforts à l'égard du projet Blue Ocean afin de réaliser des gains d'efficacité dans le but d'accroître notre marge brute et notre BAIIA ajusté et de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme.
- Nous continuons à évaluer et à examiner d'autres options de financement.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 13 semaines closes le 4 mars 2023 et le 5 mars 2022.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 13 semaines closes les	4 mars 2023	5 mars 2022	Variation
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	83 \$	(14 802) \$	14 885 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(4 500)	1 110	(5 610) \$
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(4 417) \$	(13 692) \$	9 275 \$
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(44)	(14 866)	14 822
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	4 024	29 513	(25 489)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(437) \$	955 \$	(1 392) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	28 553	104 768	(76 215)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	28 116 \$	105 723 \$	(77 607) \$

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont améliorées de 9,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet principalement d'une perte nette moindre avant les dépenses hors trésorerie, contrebalancée en partie par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation attribuable à une baisse des créditeurs et charges à payer du fait des volumes de ventes nettes moindres.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont améliorées de 14,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des entrées d'immobilisations corporelles moins élevées en 2023 à mesure que les installations étaient mises en service au cours de l'exercice 2022.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué de 25,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du produit moindre tiré de l'émission de débentures convertibles au deuxième trimestre de 2023 et du remboursement de la dette au deuxième trimestre de 2023.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 26 semaines closes le 4 mars 2023 et le 5 mars 2022.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 26 semaines closes les	4 mars 2023	5 mars 2022	Variation
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(4 934) \$	(31 260) \$	26 326 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(5 558)	(1 354)	(4 204) \$
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(10 492) \$	(32 614) \$	22 122 \$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	1 813	(26 478)	28 291
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(90)	39 280	(39 370)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 769) \$	(19 812) \$	11 043 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	36 885	125 535	(88 650)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	28 116 \$	105 723 \$	(77 607) \$

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont améliorées de 22,1 millions de dollars au cours de la période de 26 semaines de 2023, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet principalement d'une perte nette moindre avant les dépenses hors trésorerie, facteurs atténués en partie par une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation imputable à la diminution des créiteurs et charges à payer découlant des volumes de ventes nettes moindres.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 1,8 million de dollars pour la période de 26 semaines de 2023, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 26,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Cette variation positive de 28,3 millions de dollars d'un exercice à l'autre s'explique avant tout par une diminution des entrées d'immobilisations corporelles en 2023 puisque la mise en service des nouvelles installations a pris fin au cours de l'exercice 2022, et par le produit de la sortie d'actifs non financiers reçu essentiellement au cours du premier trimestre de 2023. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours de la période de 26 semaines de 2023 comprennent des sorties de flux de trésorerie de 1,3 million de dollars au titre des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, par rapport à 26,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 0,1 million de dollars pour la période de 26 semaines de 2023, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 39,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Cette variation négative de 39,4 millions de dollars d'un exercice à l'autre s'explique avant tout par le produit moindre tiré de l'émission de débentures convertibles en 2023 et le produit de prélèvements moins élevé sur la facilité de crédit renouvelable en 2023 comparativement à 2022.

DETTE

Au cours du deuxième trimestre clos le 4 mars 2023, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consorsial (la « facilité de crédit de 2021 ») conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 5,0 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 2,0 millions de dollars. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 4,50 % et viennent à échéance en novembre 2023. Les facilités comportent des conditions financières mises à jour, notamment un solde de trésorerie minimal et du

financement lié à des clauses restrictives. L'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels de 313 mille dollars, avec un remboursement intégral du solde de 4,1 millions de dollars à la fin du terme en novembre 2023. La facilité de crédit renouvelable arrive à échéance en novembre 2023. Au 4 mars 2023, un montant de 0,6 million de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Le prélèvement total sur la facilité de crédit est présenté à titre de passif courant.

DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débetures de 2023

Le 6 février 2023, la Société a émis 12 675 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2023 ») au prix de 1 000 \$ la débeture, pour un produit brut de 12,7 millions de dollars. Les débetures de 2023 échéant le 6 février 2028 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 12,5 %. La charge d'intérêts pour la période allant de la date d'émission à février 2025 sera inscrite aux actifs semestriellement et elle est convertible à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq (5) jours de bourse consécutifs se terminant à la date à laquelle la charge d'intérêts devient exigible, majorée d'une prime de 50 %. À compter du 6 février 2025 et jusqu'à la date d'échéance, la charge d'intérêts sera payable semestriellement en trésorerie. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2023, qui prend en compte les frais d'émission de débetures, s'élève à 13,6 %.

Les débetures de 2023 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 0,75 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 6 février 2026, Goodfood pourra racheter la partie non convertie d'une débeture de 2023 à un montant équivalent au capital et aux intérêts courus plus un taux de rendement interne pour le détenteur correspondant à 18 % pour la période au cours de laquelle cette débeture aura été en cours. Les détenteurs peuvent exiger un rachat selon les mêmes modalités à la suite d'un changement de contrôle de la Société.

Les débetures de 2023 sont des obligations directes, subordonnées et non garanties de la Société, prenant rang après toute dette de premier rang de la Société, y compris la facilité de crédit de la Société, et de rang égal entre elles et avec toute autre dette subordonnée non garantie actuelle ou future de la Société, dans la mesure où elles sont subordonnées aux mêmes conditions. La Société a l'intention d'utiliser le produit net du placement pour mener à bien les initiatives du projet Blue Ocean et pour les besoins généraux de l'entreprise.

Dans le cadre de l'émission des débetures de 2023, 2 675 débetures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débeture. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

Au 4 mars 2023, 12 675 débetures de 2023 étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débeture.

Débetures de 2022

Au cours de l'exercice 2022, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2022 ») au prix de 1 000 \$ la débeture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures qui viennent à échéance le 31 mars 2027 portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2022, qui prend en compte les frais d'émission de débetures de 2022, s'élève à 12,6 %. Les débetures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de conversion de 4,60 \$ par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures de 2022 majoré de l'intérêt couru

et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2026 et avant la date d'échéance, les débetures de 2022 pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Au 4 mars 2023, 29 046 débetures de 2022 (29 256 débetures de 2022 au 3 septembre 2022) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Débetures de 2020

Au cours de l'exercice 2020, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2020 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures de 2020 qui viennent à échéance le 31 mars 2025 portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2020, qui prend en compte les frais d'émission des débetures de 2020, s'élève à 11,76 %. Les débetures de 2020 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société en tout temps au gré du porteur au prix de conversion de 4,70 \$ l'action. À compter du 31 mars 2023, sous réserve de certaines conditions, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Au 4 mars 2023, 6 232 débetures de 2020 (6 232 débetures de 2020 au 3 septembre 2022) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

ACTIONS ORDINAIRES

Opérations effectuées au cours des périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 mars 2023 :

- Aucune option d'achat d'actions n'a été exercée;
- 1 192 387 unités d'actions restreintes acquises et 1 216 843 unités d'actions restreintes acquises, respectivement, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- 814 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés et 5 371 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés, respectivement, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- Aucune débenture et 210 débetures ont été converties en 45 652 actions ordinaires, respectivement.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente les principales données financières trimestrielles des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de clients actifs, les données par action et les données en pourcentage)

	Exercice 2023		Exercice 2022				Exercice 2021	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Clients actifs ¹⁾	124 000	148 000	157 000	211 000	246 000	254 000	249 000	296 000
Ventes nettes	42 043 \$	47 148 \$	50 357 \$	67 031 \$	73 377 \$	77 821 \$	79 358 \$	107 795 \$
Bénéfice brut	17 114	16 759	14 256	17 556	17 595	18 648	18 153	37 732
Marge brute	40,7 %	35,6 %	28,3 %	26,2 %	24,0 %	24,0 %	22,9 %	35,0 %
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	631	643	1 194	–	–	–	–	–
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	17 745	17 402	15 450	17 556	17 595	18 648	18 153	37 732
Marge brute ajustée ¹⁾	42,2 %	36,9 %	30,7 %	26,2 %	24,0 %	24,0 %	22,9 %	35,0 %
Bénéfice net (perte nette)	98 \$	(11 708) \$	(58 408) \$	(21 103) \$	(20 640) \$	(21 610) \$	(22 123) \$	(2 333) \$
Charges financières nettes	1 470	1 570	1 677	1 596	1 056	904	524	431
Amortissements (Recouvrement) charge d'impôt différé	2 856	3 769	4 853	5 220	4 282	2 940	2 176	2 318
	(72)	11	39	(2)	(1 559)	27	97	61
BAIIA ¹⁾	4 352 \$	(6 358) \$	(51 839) \$	(14 289) \$	(16 861) \$	(17 739) \$	(19 326) \$	477 \$
Paiements fondés sur des actions	794	2 293	1 472	1 177	1 984	1 353	1 587	869
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	631	643	1 194	–	–	–	–	–
Dépréciation des actifs non financiers	–	–	46 085	–	–	–	–	–
(Profits) coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes	(2 769)	1 119	1 160	2 477	1 293	1 812	–	–
BAIIA ajusté ¹⁾	3 008 \$	(2 303) \$	(1 928) \$	(10 635) \$	(13 584) \$	(14 574) \$	(17 739) \$	1 346 \$
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	7,2 %	(4,9) %	(3,8) %	(15,9) %	(18,5) %	(18,7) %	(22,4) %	1,2 %
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action ²⁾	–	(0,16)	(0,78)	(0,28)	(0,28)	(0,29)	(0,31)	(0,03)

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ La somme du bénéfice (de la perte) de base et dilué(e) par action par trimestre pourrait ne pas équivaloir au bénéfice (à la perte) de base et dilué(e) par action depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

Les variations des ventes nettes d'un trimestre à l'autre sont attribuables à différents facteurs, notamment les suivants :

- l'instauration d'une offre de produits d'épicerie sur demande vers la fin de l'exercice 2021 et l'arrêt de ce service vers la fin de l'exercice 2022;
- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes et au quatrième trimestre en raison de la saison estivale, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres;
- l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique, qui ont causé une modification au comportement des clients pendant la pandémie et après la levée des restrictions liées à la COVID-19;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les fluctuations liées à l'inflation.

Les variations du bénéfice net (de la perte nette) d'un trimestre à l'autre s'expliquent par différents facteurs, notamment les suivants :

- l'instauration d'une offre de produits d'épicerie sur demande vers la fin de l'exercice 2021 et l'arrêt de ce service vers la fin de l'exercice 2022, ce qui a causé une fluctuation de la perte nette en raison du coût élevé des produits, du traitement des commandes et de la livraison qui ont érodé la marge brute;
- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au quatrième trimestre en raison de la saison estivale et au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres, ce qui peut donner lieu à des marges d'exploitation réduites;
- l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique postérieure à la pandémie, ce qui a causé des pressions inflationnistes qui ont été contrées en partie par une hausse du prix des paniers;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les initiatives de réduction des coûts adoptées dans le cadre du projet Blue Ocean, ce qui a mené à une diminution de l'effectif et à des gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation qui se sont reflétés dans le bénéfice brut et les frais de vente et charges générales et administratives, de même que les coûts de réorganisation et les charges de dépréciation additionnels tout au long des trimestres de l'exercice 2022 et de l'exercice 2023.

TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les ventes nettes et les charges sont touchées par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la saison estivale, la Société s'attend généralement à une baisse de ses ventes nettes étant donné qu'une plus haute proportion de ses clients choisit de suspendre la livraison de leur panier. La Société s'attend généralement à ce que le nombre de clients actifs soit plus modeste au cours de ces périodes. Lors des périodes de temps doux, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité de la nourriture. La Société s'attend aussi à ce que le coût des aliments subisse l'incidence favorable de la disponibilité des produits pendant les périodes au cours desquelles la température est plus clémente.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux débiteurs et autres montants à recevoir. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette à long terme et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société n'a pas conclu de swap de taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion. Puisque les taux d'intérêt sur les débiteurs sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales. Toutefois, la Société a conclu qu'il existe une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant au moins les douze prochains mois afin de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Afin de remédier à ces incertitudes et de les atténuer, la Société s'appuiera sur ses initiatives relatives au projet Blue Ocean, une révision de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité et maintenir un BAIIA ajusté positif et afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme. Rien ne garantit que la Société réussira à dégager des résultats positifs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Base de présentation » du présent rapport de gestion.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 que l'on retrouve sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com pour une analyse plus poussée des facteurs de risque d'entreprise.

ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS

Goodfood a des engagements aux termes d'obligations contractuelles avec différentes dates d'échéances. Il n'y a eu aucune modification importante à ces obligations depuis le 3 septembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, les créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et les débentures.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances choisies en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la Société a obtenu une facilité de crédit garantie qui comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des opportunités d'affaires. À la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société respectait ces clauses restrictives de nature financière.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les administrateurs et les dirigeants. Le régime prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions restreintes (le « régime UAR ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Selon le régime, les droits liés aux unités d'actions restreintes sont généralement acquis sur une période de trois ans.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Aux	11 avril 2023	4 mars 2023	3 septembre 2022
Actions ordinaires en circulation ¹⁾	76 706 796	76 402 242	75 233 027
Débetures en cours ^{2), 3)}	24 525 957	24 525 957	7 550 638
Options sur actions en circulation	3 608 605	3 756 885	3 262 799
Options sur actions exerçables	2 041 088	2 109 818	1 865 747
Unités d'actions restreintes en cours	1 893 978	1 924 244	2 000 716

¹⁾ Au 11 avril 2023 et au 4 mars 2023, 280 796 et 262 021 actions ordinaires (171 829 actions ordinaires au 3 septembre 2022), détenues en fiducie par l'entremise du régime d'achat d'actions pour les employés étaient incluses au nombre d'actions ordinaires en circulation.

²⁾ Au 11 avril 2023 et au 4 mars 2023, 35 278 débetures (35 488 débetures au 3 septembre 2022) étaient en cours et pouvaient être converties en 7 505 957 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 4,70 \$. Pour un complément d'information, il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

³⁾ Au 11 avril 2023 et au 4 mars 2023, 12 675 débetures (néant au 3 septembre 2022) étaient en cours et pouvaient être converties en 17 020 000 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 0,75 \$. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE**APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE DE FÉVRIER 2022 VISANT DES DÉBENTURES CONVERTIBLES**

Le 11 février 2022, la Société a réalisé un appel public à l'épargne dans le cadre duquel elle a émis 30 millions de dollars de débentures convertibles pour un produit net de 28 millions de dollars.

Le tableau qui suit compare l'utilisation du produit estimée figurant dans le prospectus simplifié définitif de la Société daté du 4 février 2022 avec l'utilisation du produit réelle au 4 mars 2023. En raison de l'annulation du service Goodfood Sur Demande et de la fermeture de tous ses micro-centres de distribution dans le cadre des initiatives relatives au projet Blue Ocean, la Société a utilisé le produit restant de cet appel public à l'épargne aux fins générales de l'entreprise, y compris les contrats de location et les initiatives relatives au projet Blue Ocean.

(en milliers de dollars canadiens)

	Utilisation du produit réelle	Utilisation du produit estimée	Variation
Dépenses d'investissement liées aux micro-centres de distribution	1 735 \$	9 500 \$	(7 765) \$
Coûts de démarrage liés aux micro-centres de distribution, y compris les contrats de location ¹⁾	2 830	9 500	(6 670)
Fins générales de l'entreprise	23 497	9 223	14 274
Tranche restante au 4 mars 2023	—	s. o.	—
Total du produit net	28 062	28 223	(161)
Frais d'émission de débentures	1 938	1 777	161
Produit brut	30 000 \$	30 000 \$	— \$

¹⁾ Les coûts de démarrage comprennent les coûts engagés avant le lancement d'un micro-centre de distribution ainsi que les frais liés à l'ouverture et à l'amélioration des micro-centres de distribution. Dans le cadre de l'arrêt du service Goodfood Sur Demande au quatrième trimestre de l'exercice 2022, tous les paiements de loyer pour le premier trimestre de l'exercice 2023 sont compris dans les fins générales de l'entreprise, sans égard au type d'installation.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché des prêts-à-cuisiner et des produits d'épicerie complémentaires en ligne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements, estimations et hypothèses importants de la Société sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient à ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 3 septembre 2022.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que sur la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, aucun changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.